

DÉBUT AUJOURD'HUI DE LA CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE

TROIS SEMAINES POUR CONVAINCRE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6808 - MERCREDI 7 OCTOBRE 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

AVANT-PROJET DE LA LOI DE FINANCES 2021

Les grandes lignes

Page 4

CHAÏMA, L'HORRIBLE CRIME QUI A SECOUÉ L'OPINION PUBLIQUE

«ON EXIGE LA PEINE DE MORT»



*L'horrible assassinat de Chaïma a relancé le débat sur l'application de la peine de mort contre les auteurs de ces crimes crapuleux. Son meurtre a suscité une vive émotion chez les algériens et les appels à l'application du «Qissas» se sont multipliés.**Page2*

CORONAVIRUS

129 nouveaux cas, 91 guérisons et 5 décès en 24 heures

Page 16

COMMÉMORATION DU 5 OCTOBRE 88

Rahabi déplore le «silence» de l'Etat

Page 4

ÉQUIPE NATIONALE

Les Verts dans le vif du sujet en Autriche

Page 9

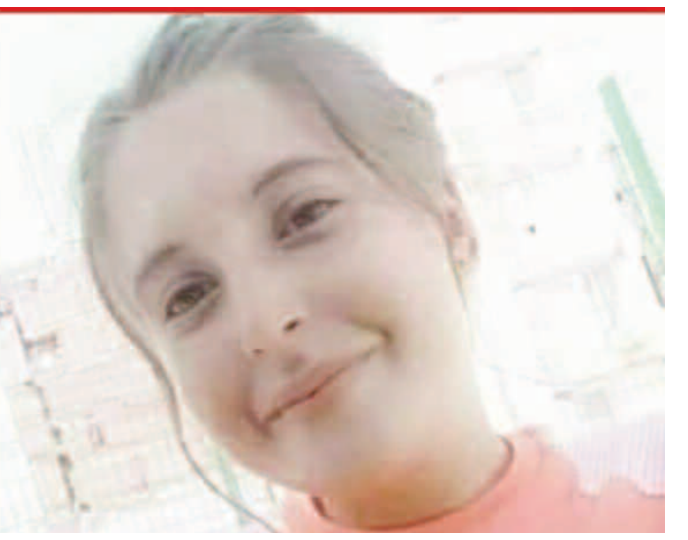
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

CHAIMA, KIDNAPPÉE VIOLÉE ET TUÉE

L'horrible crime qui a secoué l'opinion publique

Chaima... le prénom le plus prononcé ces derniers jours. La jeune fille, âgée de 19 ans a été kidnappée, violée, torturée puis brûlée vive par son agresseur. Une tragédie qui a laissé une maman dans la tourmente, réclamant la condamnation à mort contre le bourreau de sa fille.





Inconsolable, la maman de Chaima, qui doit survivre au décès de sa fille, se trouve dans un état psychologique critique. Essayant de la joindre, cette dernière ne pouvait plus parler de la mort de sa fille. L'une de ses voisines a pris la parole pour nous parler de Chaima et des souffrances de cette famille, occupant une baraque de fortune à la cité Ben Saidane, dans la commune de Reghaia, située à une trentaine de kilomètres de la capitale Alger. Attristée par le décès tragique de sa jeune voisine, la dame, elle aussi mère de famille, réclame la peine de mort à l'encontre du bourreau de Chaima. « Personne n'est à l'abri. Aujourd'hui, c'est Chaima, demain c'est une autre personne. Chaque jour, on entend des faits pareils mais rien n'a été fait pour arrêter ces criminels. C'est pour cela qu'on réclame « el qissas », a-t-elle réclamé, avant de nous annoncer que tous les voisins ont décidé d'organiser une marche, ce jeudi, pour appeler à l'application de la peine de mort contre le tueur de Chaima et réclamer justice pour tous les enfants qui ont subi le même sort.

« Je lance un appel aux citoyens et à tous ceux qui ont compati à la mort de notre fille de se joindre à nous et faire de cette marche la voix des parents qui ont perdu leurs enfants », a-t-elle indiqué. Cette voisine très proche de la maman de Chaima a tenu à nous parler des souffrances de sa voisine pour subvenir aux besoins de ses deux enfants, Chaima et son frère. « Ma voisine a travaillé partout, même dans les mosquées pour que rien ne manque à ses enfants. Elle s'est sacrifiée pour que Chaima puisse continuer ses études. Cette dernière, elle était brillante et elle espérait avoir son bac pour aller ensuite continuer ses études à l'étranger », raconte-t-elle. Et de poursuivre : « le but était de fuir la situation précaire dont elle vit avec son frère et sa mère. Elle espérait les faire sortir de la misère et là elle n'est plus, elle est auprès de Dieu au paradis ».

Une autre voisine tenait à nous parler et raconter la douleur que sentait la maman de Chaima. « On est partis ce matin au cimetière, elle a piqué une crise sur place. Personne parmi nous n'arrive à la consoler, elle a perdu sa fille qu'elle a mis au monde et qu'elle a fait grandir et éduquer », raconte la voisine, qui a tenu à préciser que la maman de Chaima était en même temps le papa et la maman pour ses enfants, puisque elle est séparée depuis longtemps de son mari.

L'HORRIBLE CRIME

Le corps calciné de la jeune Chaima a été retrouvé le vendredi 2 octobre, dans une station-service abandonnée de Thenia, une ville située à une soixantaine de kilomètres à l'Est d'Alger. Le suspect, qui avait fini par reconnaître les faits, a, selon la famille de la victime, déjà tenté de violer la fille, alors que celle-ci n'avait que 15 ans. C'était en 2016. La famille de Chaïma avait à l'époque déposé plainte à la police. Rien ne l'a dissuadé, l'agresseur a vite retrouvé sa liberté pour harceler encore la jeune fille et la menacer à chaque occasion, selon les dires de sa maman. Les faits horribles se sont produits ce maudit 1er octobre. Le lendemain, samedi 2 octobre, le suspect s'est rendu de lui-même à la police, en expliquant qu'il avait laissé sa petite amie dans une station-service la veille, le temps d'aller lui chercher à manger. Quand il était revenu quelques minutes plus tard, il avait découvert son corps en train de brûler et s'était enfui. Suite à sa comparution devant le procureur général, le meurtrier a fini par avouer les faits. Il a par la suite révélé avoir attiré la victime vers le lieu abandonné, avant de la violer, la frapper, puis la brûler en l'aspergeant d'essence. Ainsi, l'auteur de crime a été inculpé pour « viol » et « meurtre avec préméditation ».

Coïncidant avec la révélation du crime commis contre Chaima, le Conseil des ministres, faut-t-il le rappeler, a examiné une loi contre les enlèvements et les kidnappings. Selon le communiqué du Conseil des ministres, le Président Tebboune a ordonné que soient imposées les peines maximales, sans possible allègement ou grâce, quels que soient les tenants et aboutissants de l'acte d'enlèvement. Il a rappelé également « l'engagement de l'État à protéger les citoyens, à renforcer la justice et la primauté de la loi et restaurer l'autorité de l'État pour être juste et protecteur des faibles, au vu de la propagation du phénomène d'enlèvement ». Un article portant sur la protection des femmes est également inscrit dans le projet de la révision constitutionnelle.

Lynda Louifi

Plaidoyer pour l'application de la peine de mort

L'HORRIBLE assassinat de Chaïma a relancé le débat sur l'application de la peine de mort contre les auteurs de ces crimes crapuleux. Son meurtre a suscité une vive émotion chez les algériens et les appels à l'application du «Qissas» se sont multipliés sur les réseaux sociaux.

Contacté par Le Jeune Indépendant, l'avocat Nadjib Bitam, qui plaide pour l'application de la peine de mort, a qualifié le crime commis contre la jeune Chaima de crapuleux et impardonnable. Revenant sur les dits du procureur de la République près le tribunal de Boumerdès, l'avocat a fait savoir que le jeune Rayane a avoué avoir commis ce crime à l'encontre de la jeune Chaima après l'avoir violé. Un crime qui ne peut avoir aucun justificatif.

Pour l'avocat, dans ce cas, n'importe quel juge d'instruction aurait demandé la peine de mort, car ce jeune savait bien ce qu'il faisait et il a même planifier son crime. Il a fait savoir, que le juge d'instruction a retenu contre le suspect les charges suivantes, «viol» et « homicide volontaire avec préméditation et guet-apens, en utilisant la torture », et « actes sauvages ». Il a ordonné sa mise en détention à l'établissement pénitentiaire, jusqu'au parachèvement de l'enquête, puis son jugement.

Par ailleurs, l'avocat n'a pas omis de rappeler, que le projet de la nouvelle Constitution évoque le droit à la vie, sauf dans ce genre de crime, où il faut appliquer la peine de mort. Pour lui, cela est une réclamation populaire avant qu'elle ne soit juridique.

Pour plus d'explication, M. Nadjib Bitam a fait savoir que les articles 261 et 263 du code pénal prévoient déjà la peine de mort, mais qui n'est pas applicable, vu que l'Algérie, dit-il, en ratifiant les conventions internationales des droits de l'homme, qui garantisse le droit à la vie est condamné à respecter le moratoire sur la suspension de l'exécution de la condamnation à mort, adopté par 111 États. L'interlocuteur plaide pour un référendum populaire qui donne le dernier mot au peuple, concernant l'application ou non de la peine de mort.

Pour sa part, le président de la fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de le recherche (FOREM), le Professeur Mustapha Khiati, dénonce le crime « abject et crapuleux » commis contre Chaima. Un crime qui n'a rien à voir, selon lui, avec l'humanité. Il inculpe la responsabilité de ce crime aux familles de l'assassin et de la victime. Il estime que cette jeune fille n'est qu'une victime de sa famille avant qu'elle ne soit victime de son bourreau.

Pour le jeune Rayane, l'assassin de Chaima, le Pr. Khiati indique qu'il devait faire depuis longtemps objet d'un examen psychiatrique. « Sa famille et ses amis savaient qu'il était violent et agressif, ils devaient être des lanceurs de signes, mais ils n'ont rien fait pour lui éviter tout ça », regrette l'interlocuteur, qui ne manque pas de responsabiliser la famille de Chaima qui a selon lui, poussé leur fille à quitter la maison et rejoindre son bourreau. Pour lui, l'État n'a aucune responsabilité directe avec ce crime, mais c'est à l'entourage de la victime et du jeune tueur, plutôt qu'Incombe la responsabilité.

Afin d'éviter ce genre de tragédie, Khiati plaide pour la mise en place de toute une politique de prévention, car, selon lui, beaucoup de personnes malades et qui ont des penchants sexuels circulent parmi nous et présentent un danger pour nos enfants. «Ces gens-là, il faut les dépister d'où l'importance de mettre en place en urgence une politique de prévention», a-t-il recommandé.

Par ailleurs, Mustapha Khiati se dit favorable à l'application de la peine de mort contre certains criminels en Algérie, notamment, les violeurs et assassins d'enfants. Pour ce qui est des dernières déclarations du président Tebboune concernant les enlèvements, Khiati estime qu'il faut distinguer entre deux types d'enlèvements. «Il y'a ceux faits contre des mineurs qui ne dépassent pas 18 ans. S'il y a eu enlèvement et viol, il sera appliqué la peine maximale. S'il n'y a pas eu de crime, on peut demander la perpétuité», a-t-il expliqué.

Pour sa part, la militante féministe, Soumia Salhi contacté par Le Jeune Indépendant a dénoncé l'acte sordide de l'assassin, et regrette le fait que plusieurs cas d'assassinats de femmes, souvent par des procédés crapuleux, ne sont pas signalés. «L'affaire Chaima qui a suscité une grande indignation chez l'opinion publique n'est qu'un cas parmi d'autres et a fait qu'il y ait, selon elle, une obligation d'évoquer les autres cas de féminicides.»

Selon Mme Salhi, 38 féminicides ont été commis depuis le début de l'année en cours, contre 39 en 2019. «Ces cas ont été souvent rapportés par la presse, mais beaucoup ne sont pas signalés», regrette-t-elle.

Pour ce qui est du rétablissement de la peine de mort, la militante se dit contre cette peine, car pour elle, le droit à la vie est précieux. Il faut dire que cet acte cruel a vite suscité une grande colère chez les algériens. Ces derniers et à travers les réseaux sociaux, se sont joints à l'appel de la maman qui demande l'application de la peine de mort.

Lynda Louifi

REFERENDUM DU 1ER NOVEMBRE

Tebboune dissipe les équivoques

Le président Abdelmadjid Tebboune, a expliqué hier sa démarche concernant sa décision de soumettre le projet de Constitution à la sanction populaire le 1er novembre, une date marquant le déclenchement de la révolution de 1954 contre le colonialisme français. Cette intervention a permis au président de lever les équivoques sur bon nombre de questions restées en suspens.



Le choix de cette date, indique le Président, «se veut un message que le peuple algérien est un et indivisible et que son unité réside dans ses valeurs nationales et religieuses, cristallisées en les positions de la Glorieuse révolution de libération, notamment la Déclaration du 1er Novembre 1954». Aussi a-t-il évoqué sa décision d'organiser la consultation populaire le 1er novembre «en tant que date phare dans l'histoire nationale, source d'inspiration d'enseignements pour la génération de Novembre, qui a pris ses responsabilités envers le peuple en déclenchant une Glorieuse Révolution qui a inspiré les peuples et les pays en quête de libération du joug colonial».

Et d'ajouter que «la symbolique de cette date confère un caractère particulier au référendum».

Cette décision faut-il le préciser a été critiquée par l'opposition principalement celle issue du Pacte de l'alternative démocratique (PAD) qui a estimé que cette date historique et sacrée ne doit pas être mêlée à des questions politiques. Or pour Tebboune, le projet d'amendement de la Constitution, soumis à référendum populaire le 1er novembre prochain, participe des exigences d'édification d'un Etat moderne.

«C'est à ce titre que j'ai tenu à soumettre au peuple souverain dans sa décision ce document capital pour l'édification de la nouvelle Algérie, qui doit reposer sur les fondements de la démocratie et de la bonne gouvernance et opérer une rupture avec les pratiques du passé», a souligné le président Abdelmadjid Tebboune dans un message lu par son conseiller chargé des affaires juridiques et judiciaires, Boualem Boualem aux participants au Colloque international, organisé sous le thème de «La Constitution au service du citoyen: grands axes de l'amendement constitutionnel».

Un message signifiant à tout un chacun que le peuple algérien «a définitivement tranché la question de l'identité et qu'il est déterminé à préserver sa stabilité et à mettre en échec toutes les velléités de semer la zizanie et le doute parmi ses rangs, tout en aspirant à construire un avenir radieux dans le cadre de la paix, de la sécurité et de la stabilité», a-t-il encore souligné.

Et de préciser en réponse aux détracteurs de cette date en indiquant que le projet d'amendement de la Constitution «participe des exigences d'édification d'un Etat moderne et répond aux revendications du hirak populaire béni et aux aspirations du peuple à l'exercice de la véritable démocratie».

Selon le chef de l'Etat, l'amendement constitutionnelle «est une étape cruciale dans le cadre de la concrétisation de mon engagement à parachever la satisfaction des revendications exprimées par le peuple à travers le hirak populaire béni et authentique, ainsi que des promesses auxquelles je m'étais engagé devant le peuple et que j'ai commencé à réaliser avec une sincère volonté selon une vision stratégique claire qui en appelle au pragmatisme de tout un chacun» dit-il.

Rappelant son engagement devant le peuple d'ouvrer à l'édification d'une nouvelle Algérie, le président de la République a affirmé que «l'amendement de la Constitution, qui est la Loi fondamentale de l'Etat et le socle indispensable à l'édification d'une nouvelle République, s'inscrit dans le cadre de cette démarche».

Afin que ce projet soit consensuel, «il a été soumis à enrichissement et débat à grande échelle, en permettant à diverses composantes de la société, aux institutions, aux partis politiques et aux acteurs de la société civile d'en discuter pendant plus de quatre mois, malgré la crise sanitaire induite par l'épidémie de Coronavirus dans notre pays et dans le monde», a fait observer le Président Tebboune.

Enfin, le Président Tebboune a expliqué que la révision constitutionnelle sera également «un point de départ pour la reconstruction de l'Etat national fondé sur la justice sociale avec un système de gouvernance basé sur la séparation et l'équilibre des pouvoirs, loin de toute prédominance de l'un sur les autres et de toute autocratie. Un système de gouvernance où règnera la Justice et où seront préservés les droits et libertés». Après avoir réaffirmé, par ailleurs, son attachement «constant à préserver l'harmonie et le consensus et à se référer toujours à la majorité», le président Tebboune a mis en avant «l'intangibilité des fondements de l'identité nationale dans la prochaine Constitution, et que partant, ils ne sauront faire l'objet ni de débat politique ni de polémique».

Une réponse claire à ceux parmi le courant national-islamiste qui continue de mettre en doute certaines constances comme l'Amazighité ou le modèle républicain de l'école.

Hocine Adryen

DÉBUT AUJOURD'HUI DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Trois semaines pour convaincre

C'EST aujourd'hui que débutera la campagne pour le referendum sur la nouvelle Constitution, un projet cher au Président Abdelmadjid Tebboune lors de la présidentielle du 12 décembre 2019. Les partis et associations ayant endossé la démarche du président auront deux semaines pour convaincre sinon indécis un électorat incertain par ces temps de pandémie et de crise économique.

Alors que les médias publics s'attèlent aux préparatifs liés à la campagne référendaire sur le projet de la révision constitutionnelle, dont le coup de starter est donné pour aujourd'hui, les conditions de participation à cette campagne, fixées par l'ANIE, ne semblent être du goût de certains acteurs politiques qui évoquent une «exclusion». C'est le cas du Mouvement El Bina de Bengrina qui a critiqué sans équivoque les critères de l'Autorité nationale indépendante des élections (l'ANIE).

«Nous dénonçons les pratiques de l'Autorité nationale indépendante des élections, concernant la limitation des dynamiques, ayant droit à la participation à la campagne électorale relative au référendum. Ce qui contredit l'orientation de la nouvelle Algérie, instaurée par le Hirak du 22 février, et elle reste ainsi prisonnière des pratiques relevant du régime corrompu», indique-t-on dans un communiqué rendu public par le Mouvement El Bina.

Selon toute vraisemblance et depuis le début du processus référendaire, le chef du parti «islamiste», Abdelkader Bengrina avait affuté ses armes et affiché la disposition de sa formation politique à prendre part «en force» au rendez-vous du 1e novembre. Plusieurs propositions sur la nouvelle Constitution ont été ainsi présentées, que ce soit par le parti en tant qu'entité politique ou dans le cadre d'une action conjointe, intitulée «l'initiative des forces nationales de la réforme», lancée et présentée au président de la République en août dernier.

Selon les observateurs, la déception du Mouvement El Bina ne peut être que «forte», après son exclusion de se mettre de la partie, suite aux conditions «contraignantes» de l'Autorité des élections, délimitant étroitement le cercle des acteurs politiques et associatifs pouvant participer à la campagne référendaire.

De son coté, le président de Jil Jadid, Soufiane Djilali voit que les critères de l'ANIE privent certes quelques formations politiques d'être dans les débats télévisés, mais le plus important étant l'accès à l'information et l'explication de la teneur du nouveau texte aux citoyens, afin qu'ils puissent choisir librement. Ce qui, selon lui, devrait être la mission du politique dans le cadre de son activité partisane et pas uniquement à travers la présence dans la campagne qui débutera aujourd'hui.

«Il importe d'expliquer aux Algériens ce qu'apporte le nouveau texte par rapport au précédent, et cela est le rôle du politique qui est censé être le plus objectif possible. C'est ce que nous essayons de faire au niveau de Jil Jadid. Il faut permettre aux citoyens d'arriver aussi à une information exacte pour qu'ils puissent évaluer et à ce moment c'est à eux de décider de leur choix», a déclaré M. Djilali.

Ce point de vue a été également au centre des suggestions émises par la présidente de l'Association nationale pour la promotion et la protection de la femme et la jeunesse (ANPPFJ), Mme Dridi Nadia. Cette dernière a indiqué hier au Jeune Indépendant qu'il est «plus que nécessaire d'organiser des rencontres, en présence des experts, en vue d'expliquer le contenu de la nouvelle Constitution». Car, relève-t-elle, nombre de citoyens se demandent sur les nouveautés introduites dans ce texte, tandis que d'autres ignorent complètement la nature de l'évènement. «En tant qu'Association nationale, nous avons constaté que la population ne sait même pas de quoi il s'agit et confond clairement élections et référendum. Pourquoi ne pas distribuer le document portant la nouvelle Constitution en vue de nous permettre d'expliquer aux citoyens le processus en œuvre et les éclairer sur les amendements introduits, pour ensuite les convaincre d'aller aux urnes ?», s'est –elle interrogée.

Par ailleurs, les débats télévisés contradictoires sur la révision constitutionnelle seront ouverts à certaines formations politiques, notamment celles qui s'opposent au nouveau texte à l'image du Front de la justice et du développement (FJD) d'Abdallah Djaballah. Selon Lakhdar Benkhellaf, président de Majlis Choura du FJD, l'ANIE aurait accepté la demande du parti pour participer aux débats télévisés, organisés par des médias publics, en vue de défendre sa position par rapport à la future nouvelle loi fondamentale censée engager.

Annonçant officiellement, vendredi passé, son rejet du projet de la révision constitutionnelle, le parti «islamiste» de Djaballah veut, à travers sa participation à ces débats, avoir une voix sur le chapitre et convaincre l'opinion publique de sa vision des choses.

Suite aux réactions des formations politiques qui se sentent «lésées», l'ANIE, quant à elle, a justifié l'ensemble des conditions posées par l'impossibilité de satisfaire la totalité des demandes des dynamiques, intéressées par la participation aux débats télévisés sur la campagne référendaire, compte tenu de la plage horaire «limitée» dans les médias audiovisuels publics.

Le président de l'Autorité des élections, Mohamed Charfi a, toutefois, tenu à rassurer que les meetings et autres rencontres seront «accessibles» pour de larges pans de la classe politique et acteurs de la société civile, aux fins d'élargir le cercle du débat sur le projet de la révision constitutionnelle.

Aziza Mehdid



IL VA MENER CAMPAGNE POUR LE «NON»

Le parti de Abdallah Djaballah autorisé

LE NOUVEAU parti de Abdallah Djaballah, le FJD a été autorisé à mener sa campagne du non lors de la campagne électorale qui démarre aujourd'hui, a annoncé hier Lakhdar Benkhellaf, président du Madjlis echoura du partir à l'issue de la réunion de son bureau exécutif. Selon ce responsable, «le FJD a introduit une demande auprès de l'ANIE pour lui permettre de mener une campagne du non, chose à laquelle cette instance a donné son aval» a-t-il fait indiquer. Le processus de révision de la constitution entre aujourd'hui dans son ultime phase, avec une campagne électorale, qui se déroulera du 7 au 27 octobre. C'est l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) qui est en première ligne dans cette campagne électorale dont le président, Mohamed Charfi, a revendiqué l'exclusivité du processus depuis le début jusqu'à sa fin. Dans un récente ordonnance, l'ANIE a posé les balises techniques et politiques qui devront structurer le déroulement de cette campagne, avec obligation faite aux partis politiques, associations et personnalités désireuses de s'impliquer, de remettre aux représentants de cette instance leur programme (format du meeting, identité des intervenants, contenu des interventions). Les règles disposent, notamment, que la campagne sera animée par le staff gouvernemental, les partis politiques disposant d'un groupe parlementaire au niveau des deux chambres du Parlement ou de 10 sièges au sein des deux chambres du Parlement, ou des sièges au sein des Assemblées populaires locales dans au moins 25 wilayas. Les associations nationales et les personnalités nationales sont également habilitées à animer des meetings ou mener des actions durant la campagne référendaire et les personnalités politiques. Le temps de parole réservé aux intervenants dans les médias audiovisuels publics a été défini par l'ANIE, en coordination avec l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV). La campagne référendaire peut être menée, aussi, par voie d'affichage, de distribution de dépliants, de correspondances et de tous les moyens écrits ou électroniques. A l'étranger, l'affichage se fait aux sièges des représentations diplomatiques et consulaires. Les partis de l'ex coalition présidentielle (FLN, RND, MPA et TAJ) et leurs satellites ont affiché leur disponibilité à offrir leurs structures nationales et local est leur logistique au service du projet de révision de la Constitution. Si les forces acquises au référendum par conviction ou par opportunisme sont admises à battre campagne, en se conformant, aux injonctions du président de l'ANIE, les adversaires du projet (FFS, RCD, PT, PST et PLJ) prônant le boycott sont, quant à eux, en mode.

Hocine Adryen

AVANT-PROJET DE LA LOI DE FINANCES 2021

Les grandes lignes

Préserver les équilibres financiers de manière à permettre la concrétisation des réformes économiques sur le terrain. Telle est la ligne directrice de la loi de finances 2021, qui sera élaborée dans le cadre des orientations données par le président de la République, lors de son examen au dernier Conseil des ministres.



Malgré les difficultés financières que traverse le pays, les pouvoirs publics veulent mettre en œuvre les réformes économiques. Le prochain exercice s'annonce difficile compte tenu de la situation financière du pays. Les tensions financières que traverse le pays, en raison de la chute du prix du pétrole sur le marché international, ont été accentuées par la pandémie du COVID-19, qui a causé l'arrêt de plusieurs activités et services, ralentissant par ricochet, l'économie du pays. L'Algérie qui a déjà hérité une crise structurelle subit, en effet, de plein fouet ce double choc ; crise sanitaire et crise pétrolière.

A en croire les prévisions du FMI, l'Algérie devrait connaître en 2020 une récession de – 5,2 % et un déficit budgétaire parmi les plus élevés de la région.

C'est donc dans cette conjoncture difficile que le budget de l'Etat va être élaboré pour l'année 2021. Autant dire, les grandes lignes de la loi de finances 2021 ont été annoncées, lors du dernier Conseil des ministres où le président de la République a donné les orientations et les éléments à prendre en considération dans l'élaboration du projet de loi. Dans la perspective de relancer l'économie nationale et amorcer un nouveau départ au diapason du plan de relance économique, le Président de la République a mis l'accent sur l'impératif de «parvenir à une formule flexible du budget d'équipement au titre la loi de finances 2021, qui prendrait en considération les grands équilibres économiques».

Ainsi, il a instruit d'éviter d'instaurer des impôts qui n'auraient pas un impact sur le volume du budget, et continuer à alléger les charges sur les citoyens pour préserver les postes d'emploi.

Pour le secteur agricole, Abdelmadjid Tebboune a donné instruction de «contrôler le soutien destiné au secteur agricole, notamment lors des grandes opérations de mise en valeur, appliqué depuis des années, mais sans évaluation du bilan ni données appropriées dans ce domaine, et enquêter sur les dossiers de soutien destinés aux différentes filières agricoles».

Il a aussi donné ordre de mettre un terme au gaspillage et à la connivence dans les différentes filières et conclure des contrats d'efficacité avec les éleveurs au titre du soutien. Dans le but de limiter les importations de viandes, le président a ordonné, la réalisation d'abattoirs sur les frontières sud (Tinzaouten et Bordj Badji Mokhtar), notamment avec le Mali et le Niger pour approvisionner le marché national en viande.

Le Président Tebboune a enjoint d' «instituer des exonérations fiscales allant jusqu'à cinq ans au profit des start-up». Il a aussi ordonné l'encouragement des petits investisseurs et porteurs projets dans le cadre des start-up, car constituant une source fondamentale pour la réalisation de l'autosuffisance et la création des emplois. Une meilleure exploitation des fonds spéciaux est aussi recommandé par le président qui a donné instruction «de se passer des fonds qui ne sont pas nécessaires, et de réviser les conditions d'inscription des fonciers issus de marchés de vente et mettre en place une loi sanctionnant la fraude et l'évasion fiscale pour lutter contre le blanchiment d'argent et la corruption». Il a également appelé au durcissement du «contrôle en matière d'impôt sur la fortune». Le but étant de dissiper toute opacité, principale entrave à la numérisation.

Tebboune qui a appelé à éviter d'instaurer ou d'augmenter les impôts sur les professionnels de la pêche, appelle à s'orienter sérieusement vers la construction navale en partenariat avec les étrangers parmi ceux qui ont exprimé leur entière disponibilité en la matière, notamment des pays de la Méditerranée.

Le Président Tebboune a ordonné au ministre de l'Industrie de séparer, urgemment, dans les cahiers des charges les appareils électroménagers et les appareils électroniques, afin d'atteindre de manière progressive un taux d'intégration nationale de 70%, encourageant dans la foulée, les start-up à entreprendre des partenariats avec des sociétés technologiques à travers la sous-traitance, notamment dans le domaine de la fabrication de téléphones portables, en vue de hisser les taux d'intégration nationale dans la production.

Il a été aussi demandé, dans le cadre de l'élaboration du PLF de «trouver le cadre réglementaire idoine pour contrecarrer le phénomène de l'usurpation de fonctions supérieures de l'Etat, et appliquer les peines maximales sur les auteurs de ces escroqueries, qui ont fait des victimes même parmi les cadres supérieurs».

Lilia Aït Akli

COMMÉMORATION DU 5 OCTOBRE 88

Rahabi déplore le «silence» de l'Etat

L'ANCIEN ministre Abdelaziz Rahibi, a déploré hier, ce qu'il a qualifié de «silence de l'Etat», lors du 32e anniversaire des évènements du 5 octobre 1988. «L'Etat passe sous silence , encore une fois la commémoration des événements sanglants d'octobre 88.

Il reproduit et entretient ainsi la politique du déni de vérité, héritage historique et marqueur identitaire de la culture politique dominante dans notre pays.» a déclaré Abdelaziz Rahabi dans un post sur sa page Facebook.

L'ancien diplomate ajoute que «l'Algérie officielle, qui anime une campagne pour le projet constitutionnel qu'elle inscrit dans l'esprit de la continuité et de la pérennité de l'Etat algérien, occulte paradoxalement un événement fondateur du douloureux processus de démocratisation de l'Algérie.»

Pour lui «l'occultation d'un fait historique avéré est un défaut de reconnaissance pour le sacrifice de plusieurs dizaines de jeunes algériens qui renseigne sur le manque de compassion pour la douleur des proches des victimes et dénote du peu de considération pour l'expression populaire politique.»

Faisant un parallèle entre le 5 octobre et le hirak du 22 février Rahabi estime que «les enfants d'octobre sont revenus en février 2019 et le cycle de la contestation populaire en Algérie ne s'apaisera qu'avec l'avènement d'une Algérie de justice, de liberté et de dignité.»

Il conclut en rappelant la responsabilité de l'Etat à son sens, «l'Etat doit reconnaître sa responsabilité politique dans la crise d'octobre 88 pour être le véritable vecteur de la réconciliation de l'Algérie avec elle-même, avec son histoire plusieurs fois millénaire et avec celle du temps présent. L'Algérie grandit en assumant son passé, son Etat en sortira plus crédible, plus fort et surtout plus humain».

N. M.

PROJET DE RÉFORME DU TRIBUNAL CRIMINEL

La première mouture du fin prête

Le ministère de la Justice a annoncé le parachèvement de l'élaboration de la première mouture du projet de réforme du tribunal criminel, sachant que le groupe de travail chargé de cette mission avait déposé son rapport fin septembre dernier.



Le ministère a précisé sur son site officiel que ce rapport élaboré par un groupe de travail composé de magistrats de la Cour suprême, examine les différentes problématiques soulevées en matière de réforme du tribunal criminel et il en est arrivé à la proposition de la mouture du projet d'amendement des dispositions juridiques afférentes à cette juridiction.

Au regard de l'importance de cette question, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, a ordonné l'élargissement de la consultation à toutes les juridictions, à la Cour suprême et au Conseil d'Etat ainsi qu'à l'Union nationale des ordres des avocats, aux enseignants universitaires et spécialistes des domaines judiciaires et juridiques, et ce pour contribuer à l'enrichissement de la mouture finale de cet amendement.

Se basant sur l'étude comparée, ledit rapport expose les différentes expériences adoptées par d'autres pays en cette matière, de même qu'il comporte une série d'amendements proposés inhérents à la composante et à la compétence du tribunal criminel ainsi qu'à la tenue de ses sessions. Il s'agit également de l'évaluation de l'expérience algérienne dans l'adoption du système des jurys en matière criminelle, en relevant ses avantages et ses inconvénients.

«Au regard des inconvénients du système des jurés, il s'avère que le modèle du système des magistrats professionnels est le plus approprié dans le système juridique pénal algérien».

Ainsi, «il convient de renoncer définitivement au système des jurés populaires et de maintenir la composante professionnelle tripartite», ont estimé les auteurs des propositions. Entre autres inconvénients auxquels se sont référés les rédacteurs du rapport, le fait que le juré, à savoir: «le juge populaire», n'a pas assez de connaissances en matière de droit procédural et substantiel, notamment les affaires spéciales telles que celles issues de l'utilisation des technologies.

Qui plus est, l'intime conviction du juré se construit souvent à partir des informations obtenues en dehors de l'audience, comme il peut subir l'influence rapide des médias ou des rumeurs, ce qui est «aux antipodes des principes du droit à un procès indépendant et impartial, consacré par la Constitution et les conventions internationales». Dans ce contexte, il a mis en avant une autre raison liée à la divergence de vues des jurés, en sus du risque que l'un d'entre eux prenne une décision précipitée, notamment dans les affaires qui durent longtemps.

Tous ces facteurs réunis exposent le juré au risque de perdre le contrôle sur le déroulement du procès.

Ladite proposition tend également à alléger les charges financières supplémentaires relevant des dépenses de la justice pénale, sachant que «le montant des dépenses effectuées lors des sessions criminelles des tribunaux criminels de première instance et des Cours d'appel ont été estimées à plus de 52 milliards de centimes», selon le même rapport.

Parmi les autres raisons citées dans le rapport, le fait que le système de jury «soit sans référence historique», vu que dans les pratiques coutumières on ne retient que les termes conciliation et réconciliation qui «n'ont rien à voir avec la prononciation des peines», et ce de par que le système de jury «ne repose sur aucune légitimité religieuse», partant du fait que «la religion musulmane est stricte sur ce point, en confinant la mission de justice aux personnes aux aptitudes scientifiques et intellectuelles avérées», de l'avis des auteurs de ces propositions.

Ainsi, intervient la proposition d'abroger l'alinéa 3 de l'article 258 du code de procédure pénale lié à la composante du tribunal criminel de première instance et de la Cour d'appel lors du jugement des affaires criminelles liées au terrorisme, à la drogue et à la contrebande.

S. O. B.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAÏRA DE TIZI-RACHED
COMMUNE DE TIZI-RACHED
NIF : 096215229167319

Rectification de l'avis d'attribution provisoire et d'infructuosité

Une erreur s'est glissée pendant la rédaction de l'avis d'attribution provisoire et d'infructuosité rédigé en langue étrangère (Française) paru dans le quotidien national « reporters » en date du 12 mars 2020 ; concernant l'avis d'appel d'offres national ouvert n° 01/2020 portant « approvisionnement des cantines scolaires en produits alimentaires pour l'année 2020/2021 », alloti en six (06) lots :

- Lot N° 01 : Produits d'Alimentation générale premier choix
- Lot N° 02 : Pain amélioré du jour
- Lot N° 03 : fruits et légumes frais premier choix
- Lot N° 04 : viande rouge de veaux fraiche premier choix
- Lot N° 05: Poulet et œufs frais du jour
- Lot N° 06: Dérivés des produits laitiers premiers choix

Erreur :
Paru dans les quotidiens nationaux « المشوار السياسي » en date du 06 juin 2019 le « Reporters » en date du 08 juin 2019.

Rectification :
Paru dans les quotidiens nationaux « الفجر » et le « jeune indépendant » en date du 13 février 2020 le reste demeure sans changement.

Le Jeune Indépendant du 07/10/2020 / ANEP 2016016110

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن والعمران و المدينة
ديوان الترقية والتسيير العقاري
ولاية باتنة

OPGI - BATNA
د ت ت ع باتنة

DIRECTION GENERALE
DEPARTEMENT MAITRISE D'OUVRA
SERVICE: CONDUIT DES OPERATIONS
REF/2216.../DMO/...../DG/2020

MISE EN DEMEURE n°:01

L'entreprise :ZAIDI REZZOUG domiciliée à BOUZINA -BATNA- titulaire de la convention N°177/2016 du 29/12/2016 relative à la Réalisation des travaux de VRD des 20/730/1000 LPL à FOUM TOUB ,Programme Quinquennal 2010-2014(2eme tranche 2011), Lot : Voirie et Trottoir + Assainissement + AEP + Eclairage Extérieur + Traitement des espaces verts + divers afin de se rapprocher du service prix et marché (département maitrise d'ouvrage) de l'OPGI Batna a l'effet de signé l'ordre de service de reprise des travaux du projet, et ceci dans un délai de quarante huit (48) heurs à compter de la date de la publication de la présente mise en demeure.
Faute de quoi la présente convention sera résiliée au tord Exclusif de L'entreprise.

Le Jeune Indépendant du 07/10/2020 / ANEP 2016016122

TISSEMSILT

Conventions visant à la promotion du tourisme saharien

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou a annoncé, avant-hier, à Tissemsilt, que son département a signé des conventions visant à la promotion du tourisme saharien en Algérie.

Lors d'un point de presse animé en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que son département ministériel a signé des conventions avec Air Algérie, la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), des hôtels et des agences de voyage et de tourisme visant la promotion du tourisme saharien, qui seront en vigueur en octobre et dureront jusqu'à mars 2021.
Cette opération vise à donner des opportunités et une importance primordiale au tourisme saharien, qui permet aux citoyens de découvrir leur pays, surtout que l'Algérie regorge de deux musées ouverts en plein air, représentés par les parcs du Tassili «et de «l'Ahagar» uniques dans le monde.
M. Hamidou a fait savoir que son ministère a paraphé des conventions avec la compagnie Air Algérie permettant de réduire en moitié le prix du billet d'un vol en aller et retour Alger-Tamanrasset, soit 15.000 au lieu de 30.000 DA.
Par ailleurs, le ministre a indiqué que son département a signé dernièrement une convention avec le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des micros-entreprises visant à financer tous les artisans et créer des agences touristiques au titre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ).
Deux crédits sont octroyés dans ce cadre, l'un d'une valeur de 10 millions DA et l'autre pour une coopérative d'un groupe de bénéficiaires qui peut aller à 100 millions DA.
Au passage, Mohamed Hamidou a appelé les jeunes de la wilaya de Tissemsilt à créer des micro-entreprises touristiques, leur assurant un soutien et un accompagnement de la part de son ministère.
L''objectif principal de son département ministériel est de relancer le tourisme intérieur au profit des régions dont celle de Tissemsilt où tous les atouts sont disponibles mais restent inexploités, a-t-il affirmé, signalant que des démarches sont en cours pour activer le tourisme intérieur en collaboration avec les autorités locales, les élus et la société civile.
M. Hamidou a également salué les efforts déployés par les artisans de la wilaya à faire face au coronavirus par la confection des masques de protection sans contrepartie.
Le ministre s'est enquis, lors de sa visite dans la wilaya de Tissemsilt, du parc national des cèdres de Theniet El Had où il a reçu un exposé sur les potentialités touristiques de la région, en plus de la mise en service une pise qui a fait l'objet de revêtement au douar Groune dans la commune de Ouled Bessam sur 6 kilomètres.
Il a visité, à cette occasion, une exposition de produits artisanaux de la femme rurale organisée par l'association de wilaya « Hawa El Wancharis ».
Au chef-lieu de wilaya, Mohamed Hamidou a visité une exposition d'artisanat tenue à la maison de l'artisanat et des métiers et a mis en service un atelier de couture équipé par l'entreprise Algérie Télécom, spécialisé en confection de masques de protection.
Il s'est enquis aussi des services fournis à l'hôtel « Melas » concrétisé dans le cadre de l'investissement privé.
Dans la commune de Boukaid, M.Hmaidou a visité le site naturel « Soltane wa Soltana » dans la forêt d'Ain Antar et a inspecté un camp de jeunes où il a suivi un exposé sur l'étude d'aménagement de ce site touristique.

R.R.

GHARDAÏA

Saisie de plus de 34.979 unités de produits pyrotechniques

PAS MOINS de 34.976 unités de produits pyrotechniques, de différentes formes et puissance, ont été saisies par les éléments de la sureté nationale à Ghardaia et Métlili auprès de quatre vendeurs ambulants, a rapporté mardi la cellule de communication de la sureté de wilaya.
Agissant sur information faisant état de vente de pétards par des jeunes à Ghardaia et Métlili, les policiers ont mis en place des dispositifs et une série de mesures notamment l'intensification des opérations de contrôle, la multiplication de patrouilles mobiles à travers les axes routiers les plus fréquentés par les revendeurs de pétards, ce qui a permis l'arrestation de trois individus dont l'âge et de 21 à 25 ans en possession de plus de 6.095 unités de produits pyrotechniques d'origine étrangère, introduits illégalement sur le marché national.
L'enquête a révélé l'existence d'un individu de 20 ans qui écoulait ces produits auprès des jeunes de la localité de Métlili, son arrestation et la saisie de 28.884 unités de produits pyrotechniques.
Présentés devant les instances judiciaires, les quatre individus ont écopé d'un an de prison avec sursis et d'une amende de plus de 100.000 DA.
A l'approche de la commémoration de l'anniversaire de la naissance du Prophète Mohamed (QSSL), des efforts sont déployés par les éléments de la sureté nationale pour lutter contre la vente de pétards et autres objets pyrotechniques potentiellement dangereux et sources d'accidents, d'incidents et de conflits entre personnes.

R. R.

GHARDAÏA

Enquête pour déterminer l'origine de l'apparition de cas de paludisme

UNE ENQUÊTE épidémiologique et entomologique a été lancée dans la wilaya de Ghardaïa pour déterminer les réservoirs et les vecteurs de cas de paludisme décelés récemment dans la région, a-t-on appris hier, auprès des services de la wilaya.
Une équipe locale, composée de médecins et techniciens de la santé formée au préalable sur les maladies dites tropicales, a entamé cette enquête pour déterminer l'origine et la chaîne de transmission de cette pathologie, suite à l'apparition récemment de cas de paludisme dans la wilaya, a révélé le wali de Ghardaia, Boualem Amrani.
Au total, 17 cas de paludisme importés (16 à El-Menea et 1 à Ghardaia) ont été dépistés auprès d'immigrés clandestins issus de pays subsahariens, dont 5 cas confirmés par le laboratoire de référence de l'Institut Pasteur Algérie (IPA) depuis l'apparition de cette pathologie infectieuse et parasitaire au début du mois en cours, a-t-il précisé.
Et d'ajouter que toutes les dispositions ont été mises en œuvre pour une prise en charge thérapeutique des patients impaludés au niveau de l'hôpital « Mohamed Chaâbani » d'El-Menea et « Brahim Tirichine » de Ghardaia et que l'état de santé de ces paludéens évolue favorablement.
Un dépistage actif et une prospection sur le terrain viennent d'être également lancés pour rechercher éventuellement d'autres cas de malades, des porteurs de parasites et les gîtes d'anophèles dans des localités ou une main d'œuvre originaire des pays subsahariens, présumée porteuse de parasite, y est employée, a fait savoir de son côté le secrétaire général de la wilaya, Lahcen Lebbad, lors d'une réunion d'urgence, organisée à la suite de l'apparition de ces cas de paludisme.
M. Lebbad a recommandé à l'ensemble des autorités locales l'organisation de surveillances entomologiques, d'opérations de désinsectisation et de démoustication par aspersion intra-domiciliaire ainsi que l'élimination des mares, des fuites d'eau et l'ensemencement des bassins d'eau, des barrages et autres retenues collinaires de Gambusia, une espèce de poisson employée dans le monde pour lutter contre les moustiques.
L'ensemble des praticiens de la wilaya de Ghardaia a été instruit d'être vigilant et de pratiquer le dépistage par la goutte épaisse, une technique de concentration d'hématies en vue de rechercher le paludisme dans le sang, à chaque cas ayant une forte fièvre inexpliquée.
Des praticiens de Ghardaïa, outrés par la dégradation environnementale et la prolifération de foyers générateurs des vecteurs de transmission, ont appelé au renforcement de la vigilance contre cette endémie, surtout avec les flux migratoires issus de pays subsahariens et la lutte contre les décharges sauvages d'ordures ménagères jonchant sur la voie publique.

R. R.

OUARGLA

830 aides à l'auto-construction à Mégarine

PAS MOINS de 830 aides destinées à l'auto-construction sont accordées aux bénéficiaires de parcelles de terrains à travers les lotissements sociaux dans la daïra de Mégarine à 170 km au Nord d'Ouargla, a-t-on appris hier, auprès des services de la wilaya.
L'opération permettra aux bénéficiaires de réaliser leurs nouvelles habitations en auto-construction, tout en contribuant à l'éradication de l'habitat précaire, a-t-on souligné.
Le parc immobilier de Mégarine a connu une amélioration ces dernières années, notamment pour l'auto-construction dans le cadre des lotissements sociaux, l'habitat rural et le logement public locatif.
Cette collectivité relevant de la wilaya déléguée de Touggourt a bénéficié ces dernières années d'une série de projets visant à booster son développement et améliorer le cadre de vie du citoyen et dont la cadence de réalisation a été jugée « acceptable » par les autorités locales de la wilaya qui inspectaient lundi différents chantiers.
Parmi ces opérations retenues surtout en faveur des habitants des zones d'ombre, figurent, entre autres, la réalisation d'un groupement scolaire, d'un collège d'enseignement moyen, en plus d'autres actions concernant l'aménagement urbain, l'alimentation en eau potable et le raccordement de certains quartiers des localités de Ghamra, El-Harihira et El-Ksour au réseau d'assainissement, ainsi que la réalisation du dédoublement d'un tronçon de 2 km sur la RN-3. Le secteur de la jeunesse et des sports sera, lui aussi, bientôt renforcé par de nouvelles structures, dont un stade de football de 5.000 places au chef-lieu de daïra, le revêtement du stade communal de Sidi Slimane en gazon artificiel et la réalisation d'une piscine semi-olympique qui est à ses dernières retouches.
Au cours de sa visite, le chef de l'exécutif de la wilaya a insisté sur le respect du délai de livraison du projet et sur le respect de la qualité des travaux, tout en étant attentif aux préoccupations soulevées par les citoyens, notamment en matière d'aménagement de nouveaux lotissements avec raccordement aux réseaux divers, l'installation de l'éclairage publique et le revêtement de routes, outre l'électrification, le fonçage de puits d'irrigation et l'ouverture de pistes d'accès aux périmètres agricoles.

R. R.

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL : SUPPRESSION DES MATCHS ALLER-RETOUR EN QUARTS ET DEMI-FINALES

LA COMMISSION de la Coupe d'Algérie de football a décidé de supprimer les matchs aller-retour lors des quarts et demi-finales, en raison du nombre de rencontres important prévu pendant la saison 2020-2021, a indiqué lundi la Fédération algérienne de la discipline (FAF).Le bureau fédéral, réuni dimanche, a également annoncé que «d'autres amendements sont prévus, mais dépendent de la date de la reprise des compétitions». «Compte tenu de la prochaine configuration de la L1 (20 clubs au lieu de 16), il sera procédé à une nouvelle répartition des quotas», ajoute le communiqué de la FAF. La commission de la Coupe d'Algérie de football, présidée par Ahcène Arzour, avait introduit les matchs aller-retour en quarts et demi-finales lors de la saison 2018-2019.

SAISON 2020/2021 : LA JSMS, LE CSC, LE CABBA, L'USB ET LE NCM DÉPOSENT LEURS DOSSIERS DE LICENCES

LA DIRECTION de contrôle de gestion et des finances des clubs professionnels (DCGF) de la Fédération algérienne de football a reçu, ce lundi 5 octobre 2020 au siège de l'instance fédérale à Dely Ibrahim, les représentants de cinq nouveaux clubs qui ont déposé leurs dossiers pour l'obtention de la Licence de club professionnel (LCP).Il s'agit des clubs suivants : la SSPA JSM Skikda, la SSPA CS Constantine, la SSPA US Biskra, la SSPA CA Bordj Bou Arreridj et la SSPA NC Magra.

CRB : QUATRE JOUEURS CONTAMINÉS, STAGE ARRÉTÉ

APRÈS Sofiane Bouchar qui a été testé positif dimanche dernier au COVID- 19, quatre autres joueurs ont été contaminés par le coronavirus.Il s'agit de Hais, Sayoud, Bousseliou et Souibah. Il y a aussi un membre du staff médical qui a été contaminé aussi, portant le nombre des personnes touchées à six.
Par conséquent, les responsables du club ont décidé d'interrompre le stage de préparation à Mostaganem qui devait prendre fin le 12 octobre prochain. Les autres joueurs et membres des différends staffs vont subir de nouveaux tests sérologiques cette semaine.

ESS : KHAIRI BARKI DE RETOUR À L'ENTENTE

LIBÉRÉ par le CR Belouizdad, Khairi Barki s'est engagé officiellement hier avec l'ES Setif. Le gardien de but de 29 ans a paraphé un contrat de deux saisons. Ce n'est qu'un retour pour l'ancien portier du WAT qui a déjà porté les couleurs de l'ESS durant deux saisons (2016/2017, 2017/2018).

CAF-FAF : RADIA FERTOUL EXPOSE LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ

UNE RÉUNION de travail a regroupé, le 30 septembre dernier, Mr Raul Chapinda, directeur de développement à la CAF et son équipe avec la présidente de la commission de football féminin Mlle Radia Fertoul .Cette dernière a exposé à la CAF le plan de développement du football féminin de la FAF et les activités de son département programmés pour 2021.
La nouvelle stratégie comprend huit (08) volets :
1- Le football de base
2- L'éducation et la formation
3- L'organisation sportive des compétitions
4- Les sélections nationales féminines
5- La réglementation
6- Le volet médical
7- Le financement
8- La médiatisation et le marketing

L'Association algérienne de médecine sportive intègre l'Union arabe

L'Association algérienne de médecine sportive (ANAMS), créée en février 2019, a officiellement intégré l'Union arabe de la spécialité, a appris l'APS lundi auprès du président de l'institution algérienne, Hicham Allem.



«L'Union arabe de médecine sportive nous a confirmé l'acceptation de notre demande d'adhésion. Nous en sommes satisfaits. Nous félicitons pour cela l'ensemble des membres de notre association en les exhortant à poursuivre leurs efforts pour davantage de succès», a affirmé Dr Allem. L'Association algérienne de médecine sportive, dont le siège se trouve à Saïda, a vu le jour le 14 février 2019. Elle compte 22 commissions de wilaya et 48 bureaux de wilaya.»L'ANAMS prépare actuellement la tenue d'un séminaire international de médecine sportive et chirurgie orthopédique à Oran, simultanément avec les Jeux méditerranéens-2022 prévus dans la même ville», a fait savoir Dr Allem, ajoutant : «Nous avons obtenu l'accord de l'Université 1 d'Oran pour établir une convention de partenariat en vue de l'organisation d'évènements scientifiques en relation avec la médecine sportive. Nous nous sommes mis d'accord également pour créer une commission mixte chargée d'organiser diverses activités scientifiques». Le président de l'ANAMS a indiqué que l'association qu'il dirige comprend également une commission qu'il a qualifiée d'»importante», à savoir la commission «Santé et hygiène des athlètes de haut niveau», laquelle est présidée par la championne de karaté en Kata, Kamelia Hadj Saïd. Parmi les nombreux objectifs de l'ANAMS, figure notamment la participation et la contribution aux activités scientifiques et sportives au niveau local, national ou international lorsque la nécessité l'exige. «L'association vise également à organiser des conférences scientifiques et manifestations sportives à même de contribuer à l'enrichissement des connaissances liées à la médecine sportive», a précisé la même source. Selon son président, l'ANAMS demeure «ouverte et disposée à toute coopération avec les collectivités locales et institutions de la société civile, dans le domaine de la médecine du sport. Elle se veut également un apport aux athlètes dans l'accomplissement de leur activité sportive et dans le contrôle de leur santé».

USM Bel-Abbès: L'hôtel de l'OPOW mis à la disposition du club (DJS)

L'HÔTEL relevant de l'Office du parc omnisports de la wilaya (OPOW) de Sidi Bel-Abbès a été mis à la disposition du club local, l'USMBA, qui évolue en Ligue 1 de football, a-t-on appris lundi auprès de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS). Cette procédure vise à aider la formation de la «Mekerra» à «faire face à ses problèmes financiers en assurant un lieu d'hébergement et de mise au vert à ses joueurs», a indiqué, à l'APS, le responsable de la DJS de la wilaya, Badreddine Gharbi.Il s'agit d'un hôtel d'une capacité de 13 chambres, doté également d'un centre de soins, en plus d'un restaurant et de toutes les autres commodités nécessaires pour accueillir les sportifs, a précisé la même source. L'USMBA vient de conclure un «important contrat» de sponsoring avec Naftal (filiale de Sonatrach) pour une durée de trois ans, à raison de 150 millions DA annuellement, ce qui a permis à ce club de l'Ouest du pays de lancer enfin ses préparatifs en vue de la nouvelle saison après avoir beaucoup peiné pour le faire, a-t-on fait savoir. En s'offrant l'hôtel en question, la direction des «Vert et Rouge» pourra ainsi économiser une précieuse somme d'argent et lui éviter notamment de louer des appartements à ses joueurs résidant hors de Sidi Bel-Abbès comme elle avait l'habitude de le faire, a souligné la même source. L'USMBA a engagé un nouvel entraîneur en la personne de Lyamine Bougherara, qui a signé son contrat samedi passé, soit le même jour ayant vu le club réaliser ses deux premières opérations de recrutement avec l'arrivée des joueurs Tiboutine (ex-USM Alger) et Itim (ex-MC Oran). Les dirigeants de cette formation sont néanmoins tenus d'apurer les dettes envers les joueurs qui ont saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour aspirer à qualifier leurs nouvelles recrues, vu que l'équipe est interdite de recrutement pour le moment.

Tennis - Roland-Garros : L'oncle de Nadal place Djokovic favori

ALORS que Rafael Nadal et Novak Djokovic sont en course pour remporter Roland-Garros, l'oncle de l'Espagnol assure que les conditions particulières du tournoi parisien favorisent Djokovic.Sans surprise, Rafael Nadal et Novak Djokovic sont toujours en course pour remporter cette édition automnale de Roland-Garros. Après avoir battu Sebastian Korda, l'Espagnol affrontera Jannik Sinner ce mardi en quart de finale, tandis que Djoko affrontera mercredi un compatriote de Nadal en la personne de Pablo Carreño Busta. Les deux hommes ne sont pas dans le même tableau et ne pourront se retrouver qu'en finale, mais la route est encore longue, notamment pour Nadal qui pourrait retrouver Dominic Thiem en demi. Interrogé sur la suite du tournoi, Toni Nadal avoue que les conditions particulières de ce Roland-Garros n'arrangent gère son neveu. « Je pense que c'est Djokovic qui est le plus favorisé par les nouvelles balles » « Je trouve que Rafael est assez bien. Il est arrivé avec des incertitudes parce que c'est l'année où il a le moins joué avant le tournoi. Au 3e tour contre (Stefano) Travaglia, il a bien joué. Mais dimanche (contre Sebastian Korda), il y avait trop de vent pour qu'on puisse vraiment juger son jeu. Comme les conditions changent, il faut imposer son style de jeu. Pour gagner un point, il faut le préparer plus longtemps. Lors des précédentes éditions, Rafael était très efficace sur les points de moins de 9 coups. Cette année, les échanges sont un peu plus longs. Le coup lifté n'est pas aussi efficace. Alors comme tous les autres joueurs, il utilise un peu plus l'amortie. Novak est très solide. Je pense que c'est lui qui est le plus favorisé par les nouvelles balles. Quand la balle est vive, Rafael parvient à le déborder, mais là ça va être plus difficile », explique Toni Nadal à l'AFP.

SÉLECTION NATIONALE :

Les Verts dans le vif du sujet en Autriche sans Belaili et Benlamri

Les Verts de nouveau reunis sous la houlette de Belmadi après presque une année d'inactivité se sont retrouvés Lundi en Autriche pour effectuer leur première séance d'entraînement , en prévision des deux matches amicaux face au Nigeria vendredi prochain et le Mexique le mardi 13 octobre.



C'est en fait faut-il le rappeler à Voco Villach hôtel à Klagenfurt, en Autriche, que les Fennecs (une vingtaine) ont posé leurs bagages pour leur regroupement . Selon les échos parvenus les camarades du capitane Mahres baignent dans une bonne ambiance comme de coutumes. Après avoir souhaité la bienvenue a tous et fait la présentation de ses nouveaux capés Djamel Belmadi, a débuté par le rituel échauffement avec ballon puis des tours de piste avant de passer à des ateliers bien concoctés par les membres du staff. Les joueurs ont été scindés en petits groupes pour des travaux spécifiques, dont des jeux avec ballon, des étirements et des oppositions. Cela dit les Verts devront pour cette reprise du service faire avec deux éléments clés dans l'échiquier des champions d'Afrique 2019. Le défenseur Djamel-Eddine Benlamri et le meneur de jeu Youcef Belaïli ont en effet brillé par leurs absences pour ses deux prochaines rencontres amicales de préparation, contre le Nigeria et le Mexique en Autriche et aux Pays Bas, respectivement le 9 et 13 octobre . Deux absences de taille justifiées . Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, avait clairement annoncé avant de dévoiler sa liste qu'il n'allait pas compter sur des éléments en situation irrégulières avec leurs anciens clubs ; donc inaptes à reprendre la compétition. C'est le cas de le dire pour Belaïli et Benlamri sans club, et sans préparation . Benlamri qui finalement trouvé chaussures à ses pieds dans les derniers moments du mercato en optant pour l'Olympique de Lyon devra cravacher durement maintenant pour espérer retrouver sa place avec les Fennecs ou la concurrence s'annonce de plus en plus forte avec l'arrivée de nouvelles têtes. Pour Belaïli, le cas est plus compliqué. Et pour cause c'est toujours le flou pour son avenir puisque son ex-club employeur en Arabie Saoudite, le Ahly Djeddah, lui fait des misères en exigeant la somme de quatre millions d'euros pour le libérer et le bloquer dans sa tentative de trouver un autre club et se concentrer sur son avenir avec les Verts. On croit savoir dans ce registre que Belaïli serait en contact avancé avec certaines formations du Golfe, ainsi qu'avec le prestigieux Al-Ahly du Caire (Egypte) on sans mettre une croix sur son voeux de trouver un club en France après la clôture du mercato Lundi soir. En clair aujourd'hui on peut dire que Benlamri peut espérer revenir parmi les «Verts» à l'occasion de la prochaine double confrontation contre le Zimbabwe, dans le cadre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021), décalée à 2022 au Cameroun, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus. Pour combler l'absence provisoire de Belaïli, le coach Djamel Belmadi pourra compter sur la forme éblouissante de Saïd Benrahma, le meneur de jeu du club de première division anglaise, Brentford, avec lequel il ne cesse d'enchaîner les bons résultats .Le Nîmois Zinedine Ferhat et le Bordelais Mehdi Zerkane pourraient également apporter le plus escompté au poste de Belaïli. En revanche, côté défensif, l'absence de Benlamri sera probablement plus difficile à combler pour le sélectionneur national, car ayant formé une excellente charnière centrale avec le Sévillan Aïssa Mandi et qu'il sera peut-être difficile pour un autre joueur d'égaler. D'ailleurs, selon certains observateurs, Belmadi aurait l'intention de décaler l'arrière-gauche Ramy Bensebaïni comme défenseur central, pour épauler Mandi, car faisant partie du noyau-dur de la sélection nationale et développe déjà des automatismes avec le dernier cité. Pour ce qui est du couloir gauche, occupé jusque-là par Bensebaïni, le sélectionneur national aurait l'intention de le confier à Mohamed Farès, qui vient de rejoindre la Lazio Rome, ou alors, surprendre tout le monde en faisant jouer le nouveau venu Abdel-Jalil Medioub, sociétaire du club portugais Tondela. Un colosse de 1,97m âgé de seulement 23 ans.

S. S.

MC Oran : La direction évoque des difficultés à établir le dossier de demande de la licence professionnelle

LA DIRECTION du MC Oran a engagé une course contre la montre pour rassembler les 19 documents exigés par la Direction de gestion et contrôle des finances (DGCF) de la Fédération algérienne de football dans le dossier de demande de licence professionnelle que le club de Ligue 1 devra déposer mardi à la DGCF, a indiqué lundi son président. «Nous sommes en train de finaliser le dossier que nous devons déposer mardi au niveau de la DGCF pour l'obtention d'une licence professionnelle. Ce n'est pas aussi facile pour moi, d'autant que je suis en poste depuis le mois d'août dernier, alors que beaucoup de pièces manquaient pour compléter le dossier en question», a déclaré Tayeb Mahiaoui à l'APS. C'est surtout l'élaboration des bilans financiers des précédents exercices qui constitue un casse-tête pour le nouveau patron des «Hamraoua», qui a néanmoins assuré que «tout devra être fin prêt avant le rendez-vous fixé par la DGCF». «Nous allons leur fournir le maximum de pièces, et si par malheur il y aura quelques manquements, nous allons compléter le dossier incessamment. On compte sur le sens de compréhension des instances concernées», a encore dit Mahiaoui. Par ailleurs, le même responsable a fait savoir que son équipe, qui sera dirigée par un nouvel entraîneur, à savoir le Français Bernard Casoni, effectuera son premier stage d'intersaison à Tlemcen du 11 au 20 octobre. «Un autre regroupement sera programmé ultérieurement dans un lieu à déterminer, surtout que le coup d'envoi du championnat prévu initialement pour le 20 novembre a été reporté pour la semaine suivante (28 novembre, ndlr)», a-t-il encore souligné. Le président de la formation phare de la capitale de l'Ouest s'est montré très actif sur le marché des transferts, en engageant pas moins de 15 nouveaux joueurs, dont un jeune Ivoirien qui évolue en milieu de terrain, à savoir Landry Houssou, mais qui n'a toujours pas rejoint sa nouvelle équipe en raison de la fermeture des frontières, rappelle-t-on.

DJAMEL BENLAMRI À LYON POUR UNE ANNÉE

L'INFORMATION semblait étrange pour certains hier mais c'est désormais officiel, le défenseur international algérien Djamel Benlamri qui était en délicatesse avec son club en Arabie Saoudite a signé à L'Olympique Lyonnais. Le roc de la défense des verts âgé de 30 ans, va connaitre sa première expérience européenne, dans un club qui était récemment en demi-finale de Ligue des Champions.Lyon qui évoluait la saison dernière principalement avec une défense à trois, Marçal, Marcelo et Denayer, a vu le premier partir à Wolverhampton et le second brésilien se blesser à l'épaule. En plus des trois cités plus haut , un autre défenseur lyonnais, le danois Joachim Andersen est parti pour Fulham. Benlamri aura de grandes chances de jouer comme titulaire souvent dans cet effectif puisque comme concurrents, il aura le jeune turc Cenk Ozkacar (20 ans) recruté cet été aussi ainsi que l'ivoirien Sinaly Diomandé (19 ans) issu du centre de formation.

OUNAS DÉBARQUE À CAGLIARI

ANNONCÉ tout proche de rejoindre Hellas Verone hier, l'international algérien Adam Ounas a décidé de partir en Sicile et de s'engager en faveur de Cagliari . Ne figurant pas dans les plans de son entraîneur au Napoli, Adam Ounas était dans l'obligation de partir vers une nouvelle destination et c'est Cagliari qui a réussi à convaincre le joueur et son club pour l'avoir en prêt pour une année avec option d'achat . Auteur d'une saison moyenne sous les couleurs de Nice la saison dernière.

RACHID GHEZZAL POSE SES BAGAGES À BESIKTAS

C'ÉTAIT dans l'air et c'est désormais officiel, l'international algérien Rachid Ghezzal a signé aujourd'hui en faveur de Besiktas . Le club turc a annoncé la signature de l'ailier algérien en provenance de Leicester City, le joueur est prêté pour une saison sans option d'achat . Il était dans le viseur de quelques clubs italiens et annoncé aussi du côté de Fenerbahce mais il a finalement signé en faveur de Besiktas.

KARIM ZEDADKA QUITTE NAPLES ET FILE EN SÉRIE C

JEUNE TALENT de la primavera du Napoli, le jeune joueur polyvalent Karim Zedadka va connaitre une nouvelle aventure dans sa carrière . Le jeune joueur algérien de 20 ans a signé hier dans la soirée avec un club de Série C, prêté par Naples au club de Cavese sans option d'achat . Karim Zedadka a décidé de partir en troisième division à la recherche de temps de jeu et acquérir plus d'expérience afin de revenir encore plus fort la saison prochaine à Naples .

JSK : Kaddour Cherif sixième recrue

Pour renforcer son secteur offensif la saison prochaine, les dirigeants de la JSK ont trouvé un accord total avec l'ancien attaquant de l'ASO Chlef Chaker Kaddour Cherif . L'international U23 a signé un contrat de 3 saisons avec les canaris et il est désormais la sixième recrue de la JSK durant le mercato. Kaddour Cherif qui n'a pas beaucoup joué la saison dernière à cause d'une grave blessure au genou mais aussi des choix de Samir Zaoui, a décidé de quitter Chlef pour une nouvelle

AGENDA

PHOTO Exposition photos et vidéo de Rafik Zaidi. Dar Abdeltif à Alger, jusqu'au mercredi 07 octobre. Entretiens et portraits de femmes sahraouies à Tifariti, Sahara Occidental.
HOMMAGE Exposition sur la vie et l'œuvre de l'auteur et dramaturge Mohia alias Mohand ou Yahia jusqu'au mercredi 07 octobre. Bibliothèque nationale, El Hamma-Alger.

FILM Janitou (Algérie, Allemagne, documentaire, 81', 2020) de Amine Hattou. Le samedi 24 octobre. 14h &18h. Institut français d'Alger (sur réservation). Algérie, fin des années 80, durant une période politique et sociale agitée, un film de Bollywood est devenu une sensation inattendue a travers tout le pays…

ECRIVAIN Rachid Mimouni, une autorité intellectuelle positive (épisode 4) par Benaouda Lebdai, professeur des Universités spécialiste de littératures coloniales et postcoloniales. Jusqu' au vendredi 30 octobre en ligne : youtube.com/watch?v=7bbwW9CPt50 Les multiples facettes d'un talent fauché en pleine maturité créatrice, à un moment où l'Algérie avait tant besoin de ses intellectuels et de ses démocrates.

CHANTEUR Khaled revisité. Du dimanche 25 octobre au lundi 30 novembre en ligne. Dans les années 1990, il devient le chanteur algérien le plus célèbre avec des titres comme Didi, Aïcha et C'est la vie. »...https://www.youtube.com/watch?v=5dWeeUIZFgA

LIVRE Ali Rédha El Jazairi, gouverneur de Tripoli, un livre du professeur Mostefa Khiati, éditions Ac com. 120 pages sur Ali Rédha El-Jazaïri (1820-1876), écrivain, chef militaire, médiateur et gouverneur de Tripoli sous l'empire ottoman, et sur la vie de son père Hamdane Ben Othman Khodja (1773-1842), écrivain et conseiller à la Santé auprès de la Sublime Porte.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Chanson Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

PHOTO Atelier de formation avec le photographe Fouad Bestandji. Formation complète. Le samedi 17 octobre. 10h-16h.
Réservation et infos en ligne dans la limite des places disponibles: Tel : 0550386661 ou aller à bestandji.com/formation
Réglages de base. Le matériel est fourni pour la pratique et un studio photo disponible sur place pour les exercices. La réussite au test de fin de formation donnera droit à une attestation de succès.

GALERIE Ouverture d'un nouvel espace d'art à Oran : L'Atelier 31 par l'artiste Mouna Bennamani. Expositions et animation d'ateliers.

SCÈNE CULTURELLE EN ALGÉRIE

Créativité à l'ère du corona

Après une suspension des activités dès le mois de mars dernier, en raison de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, nombre d'initiatives individuelles ont marqué récemment la scène culturelle en Algérie.



Durant la période de confinement, nombre d'artistes et institutions culturelles dans les différentes wilayas ont eu recours à au net pour diffuser leurs œuvres et spectacles. Cette semaine, la maison d'édition Dar el izza wa el karama a inauguré une nouvelle librairie, Nadji Méga bookstore, la septième de sa chaîne de librairies réparties dans le territoire national, mais la plus importante en terme d'espace et de titres qui y sont exposés (14 000 titres en plusieurs langues), selon Redouane Lemsioui, l'un des gérants de cette maison d'édition.
Le premier objectif de cette méga librairie est de « promouvoir et de valoriser » le livre, la librairie étant destinée aux différentes tranches d'âge. Elle se veut un espace de rencontre pour les intellectuels, écrivains, créateurs entre autres acteurs de ce domaine », selon ce gérant. Afin d'encourager la lecture, l'écrivain Abderrazak Boukebba a organisé au sein de son association Fasila une série de cafés culturels à Bordj Bou Arréridj, il a procédé également à la distribution d'ouvrages littéraires aux cafés de la ville dans le but de promouvoir le livre et la lecture, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Dans le même sens, l'association Abwab el fan a fourni des livres à l'un des cafés locaux, une initiative « très appréciée par les Tlemceniens », selon Zitouni Houari Boumediene, président de l'association. Ce dernier a affirmé que l'objectif de cette initiative « est de mettre la culture au service de la société, en exploitant les espaces ouverts pour la diffusion de la culture de la lecture, à l'ère du numérique ». La maison d'édition Yotoubia publish a annoncé sur sa page Facebook l'institution de son prix de créativité et de critique littéraire. Dans le 7e Art, la productrice Drifa Mzenner a lancé le mois dernier sa plateforme numérique Tahya Cinéma sur Facebook, afin d'aller à la rencontre des différents talents et compétences algériennes en matière de production cinématographique et d'audiovisuel. La création de ce site constitue une base de données sur le cinéma et la télévision en Algérie, elle intervient suite à la participation de cette productrice à des ateliers et bourses de formation dans le domaine de la gestion et l'administration des projets culturels organisés par l'Institut Goethe en Algérie et en Allemagne.
Dans le monde des arts plastiques, l'artiste Hamza Bounoua a ouvert sa galerie Diwaniya à Alger par une exposition collective d'artistes de l'étranger et d'Alger. Il compte exposer les arts plastiques et les différentes expériences artistiques innovantes tirées des arts arabo-musulmans. A Oran, des artistes et des acteurs culturels ont créé, eux aussi, une galerie d'art contemporain, Atelier 31, la première du genre selon l'un de ses créateurs, Adil Tandjaoui. Cet espace est un laboratoire artistique visant la promotion de l'innovation dans l'art contemporain dans cette ville, un lieu de rencontre et d'échange d'expériences entre les plasticiens, les artistes de la récupération, les collecteurs d'œuvres artistiques, les concepteurs, les scénographes et autres. Aussi, un Café-théâtre, La fourmi, devra être inauguré prochainement à Oran dans le cadre d'une initiative individuelle du groupe hôtelier Liberté à Oran, il sera dédié aux humoristes algériens du Stand-up et du One man show. Selon Lalmiri Yahia, employé à cet hôtel, cet espace devra abriter également les projections de films algériens « une fois par mois », l'organisation de rencontres littéraires et de soirées musicales.

R. C.

L'INÉDIT DE SIMONE DE BEAUVOIR

Les Inséparables

UN COURT roman inédit de Simone de Beauvoir, Les Inséparables, sort aujourd'hui, mercredi 07 octobre, 66 ans après avoir été achevé, son autrice n'ayant jamais souhaité le publier pour des raisons mal connues.
L'écrivaine et philosophe y raconte, avec beaucoup de détail, sa relation pendant la Grande Guerre et les Années folles avec Elisabeth Lacoin (1907-1929) dite Zaza, et ici renommée Andrée. Ce récit date de 1954, l'année de Bonjour tristesse de Françoise Sagan. Il permet de comprendre la formation intellectuelle de Simone Beauvoir, qui a signé l'un des textes fondateurs du féminisme, Le Deuxième Sexe (1949). Et précisément l'influence de Zaza, évoquée plus brièvement dans Mémoires d'une jeune fille rangée (1958), rapporte l'Agence France presse. Andrée est une enfant qui effraie son monde par son indépendance d'esprit et sa franchise. Y compris la narratrice, Sylvie: « J'admirais sa désinvolture sans être capable de l'imiter ». Dans ce roman à clef, Simone de Beauvoir se souvient combien elle se met à adorer sa condisciple, vouvoyée comme le voulaient les convenances. « Du jour où je vous ai rencontrée, vous avez été tout pour moi », lui déclare-t-elle. Les Inséparables offre le portrait de deux jeunes femmes de milieux différents, Zaza étouffée par un christianisme très conformiste et les aspirations de sa famille à un mariage digne de son rang, alors que la romancière, issue d'une famille désargentée, est libre d'étudier. Derrière un autre personnage, l'étudiant qu'aime Andrée/Zaza, se cache Maurice Merleau-Ponty. A l'époque de l'écriture du roman, ce philosophe vient de rompre avec son camarade d'études Jean-Paul Sartre, à cause d'un différend irréconciliable sur le communisme. Cela a-t-il pesé dans le choix de Beauvoir de ranger Les Inséparables dans un tiroir? « On dit que c'est Jean-Paul Sartre lui-même qui a conseillé à Beauvoir de ne pas publier cette nouvelle, la considérant comme inaboutie et peu intéressante », a écrit samedi le philosophe Paul B. Preciado dans Libération. Sylvie Le Bon de Beauvoir, fille de l'autrice, pense que c'est plutôt elle qui a renoncé. Après plusieurs tentatives pour raconter l'histoire de Zaza, « cette ultime transcription fictive la laisse insatisfaite », affirme-t-elle en préface.



R. C

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel
Sixième édition, 2020

«La numérisation..une passerelle vers l'Algérie nouvelle »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du **«Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel»**, dans sa cinquième édition, comptant pour l'année 2020, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2020.
Ce prix a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

OBJECTIFS:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2019-2020.

Thème du concours: «La numérisation..une passerelle vers l'Algérie nouvelle »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
-Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.
b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.
c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives a l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 18 octobre 2020.
Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

Le Jeune Indépendant du 07/10/2020 /ANEP gratuit 0067



T-Rex à vendre

L'un des spécimens de T-Rex les plus complets au monde va être mis aux enchères lors d'une vente organisée par Christie's le 6 octobre à New York et pourrait battre le record en la matière.

Sept à huit tonnes de son vivant, 4 mètres de haut, 12 de long, Stan est un digne représentant de l'espèce reine des dinosaures, qui fascine le monde entier. Vieux de 67 millions d'années, il a été découvert en 1987 près de Buffalo, dans le Dakota du Sud. Des paléontologues de l'Institut de recherche géologique de Black Hills, dans le Dakota du Sud, ont consacré plus de 30.000 heures de travail à le déterrer et reconstituer son squelette, fort de 188 os. Il a depuis servi à des moulages destinés à des dizaines de musées dans le monde, désireux d'acquérir une copie de ce Tyrannosaurus rex d'exception, mort à une vingtaine d'années, selon les estimations des chercheurs. Après un voyage au Japon, il est exposé depuis 1996 au musée du Black Hills Institute.

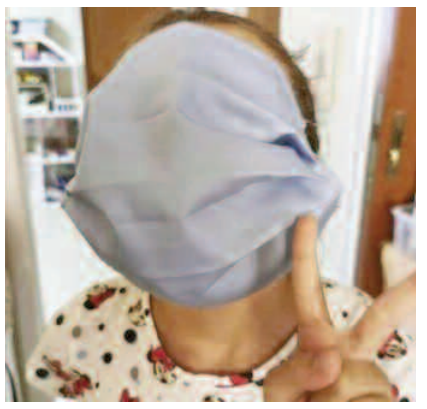
ESTIMÉ ENTRE 6 ET 8 MILLIONS DE DOLLARS

La vente intervient à la suite d'un différend entre administrateurs de l'institut, a expliqué James Hyslop, responsable du département instruments scientifiques, globes et histoire naturelle chez Christie's à Londres. La loi autorise la vente lorsque le spécimen a été découvert sur un terrain privé, ce qui est le cas en l'espèce. Le squelette fossilisé est estimé entre 6 et 8 millions de dollars, ce qui le place à portée du record absolu en la matière, établi par Sue, un autre T-Rex vendu en octobre 1997 chez Sotheby's pour 8,4 millions de dollars au Field Museum of Natural History de Chicago.

OCCASION À SAISIR

Seule une cinquantaine de T-Rex ont été découverts depuis le premier, en 1902. "Il n'y a pas beaucoup de squelettes complets", a souligné James Hyslop. "Les occasions d'acquérir un T-Rex aussi complet ne se présentent qu'une fois par génération." Christie's s'attend à un intérêt soutenus des collectionneurs étrangers.
"Il deviendrait la pièce maîtresse de n'importe quel musée d'histoire naturelle", fait valoir James Hyslop. "Le T-Rex a le statut d'icône", dit-il, ce qui se reflète dans son prix. "C'est LE dinosaure qui attire les foules."
Stan sera exposé dans l'une des vitrines du siège de Christie's, à New York, de mercredi au 21 octobre. La tête étant trop lourde, c'est une réplique qui a été placée sur le squelette. La vraie est présentée à côté.

Fiasco en Grèce: des masques "Zorro" trop grands distribués aux élèves



LES AUTORITÉS GRECQUES étaient confrontées mardi à un retentissant fiasco après que la distribution gratuite de centaines de milliers de masques dans toutes les écoles du pays à la rentrée des classes a spectaculairement échoué en raison de mensurations erronées.
La taille des masques était "trop grande dès le début", a expliqué à la chaîne Open TV Yiannis Stathopoulos, dont l'entreprise a remporté l'appel d'offre pour la confection et la livraison de 500.000 masques. La commande portait sur des masques de 10 cm sur 18 cm pour les enfants âgés de moins de 10 ans, et des modèles de 12 cm sur 22 cm pour les élèves plus âgés et les enseignants.
Lundi, lorsque les masques ont été livrés pour le jour de la rentrée des classes, les élèves ont inondé les réseaux sociaux de photos montrant des visages entièrement recouverts par les masques. Les utilisateurs de Twitter n'ont pas tardé à créer un groupe appelé "masques parachutes". "Il s'agissait d'un malentendu", a affirmé mardi à la presse le vice-ministre de la Santé Vassilis Kontozamanis, affirmant que les mensurations communiquées au fabriquant concernaient les pièces devant être assemblées pour être cousues.

DES MASQUES "ZORRO"

"Ce sera corrigé", a-t-il assuré. M. Stathopoulos, le dirigeant de l'entreprise qui a confectionné les masques, a affirmé avoir respecté les termes du contrat à la lettre, soulignant que les caractéristiques des masques avaient été définies par les experts en matière de santé du comité d'Etat grec chargé du coronavirus. La sœur du Premier ministre, la députée du parti au pouvoir Dora Bakoyannis, a reconnu que les masques "Zorro" étaient "un échec catastrophique".
Les masques sont obligatoires à l'école, à bord des transports en commun et dans les bâtiments publics. Les autorités avaient prévu de distribuer gratuitement environ 5 millions de masques en tissu aux élèves et aux enseignants. Mardi, la protection civile a estimé que les masques devraient également être portés dans les quartiers de bureaux d'Athènes. Plus de 13.000 cas de contamination au coronavirus et 313 décès ont été enregistrés en Grèce.

Ils remportent 157 millions d'euros juste après avoir vu un film sur Cendrillon



UN HEUREUX PRÉSAGE? Un couple de quadragénaires français, qui avaient joué en Alsace, a remporté le jackpot de 157 millions d'euros à l'Euro Millions le 1er septembre, après avoir "regardé un film évoquant Cendrillon", a annoncé mardi la Française des jeux. Les vainqueurs de ce troisième gain le plus important dans l'histoire de la FDJ, qui souhaitent garder l'anonymat, disposaient de 60 jours pour se faire connaître auprès de l'opérateur qui leur avait vendu le ticket. C'est la femme de ce couple de joueurs réguliers de Loto mais seulement occasionnellement d'Euro Millions, qui a découvert la bonne surprise en se couchant: "Nous n'avons pas dormi de la nuit", dit-elle, citée dans un communiqué de la FDJ.
"Pure coïncidence, nous avions regardé un film évoquant Cendrillon le jour-même. J'avais l'impression d'être Cendrillon, avec l'espoir que tout cela était bien réel et que le carrosse ne se transformerait pas en citrouille à minuit", ajoute-t-elle. Les vainqueurs ont fait savoir qu'ils souhaitaient en partie dépenser leur pactole via des dons à des associations, notamment en faveur des enfants défavorisés.

Ce lac de Sibérie devient rose chaque été



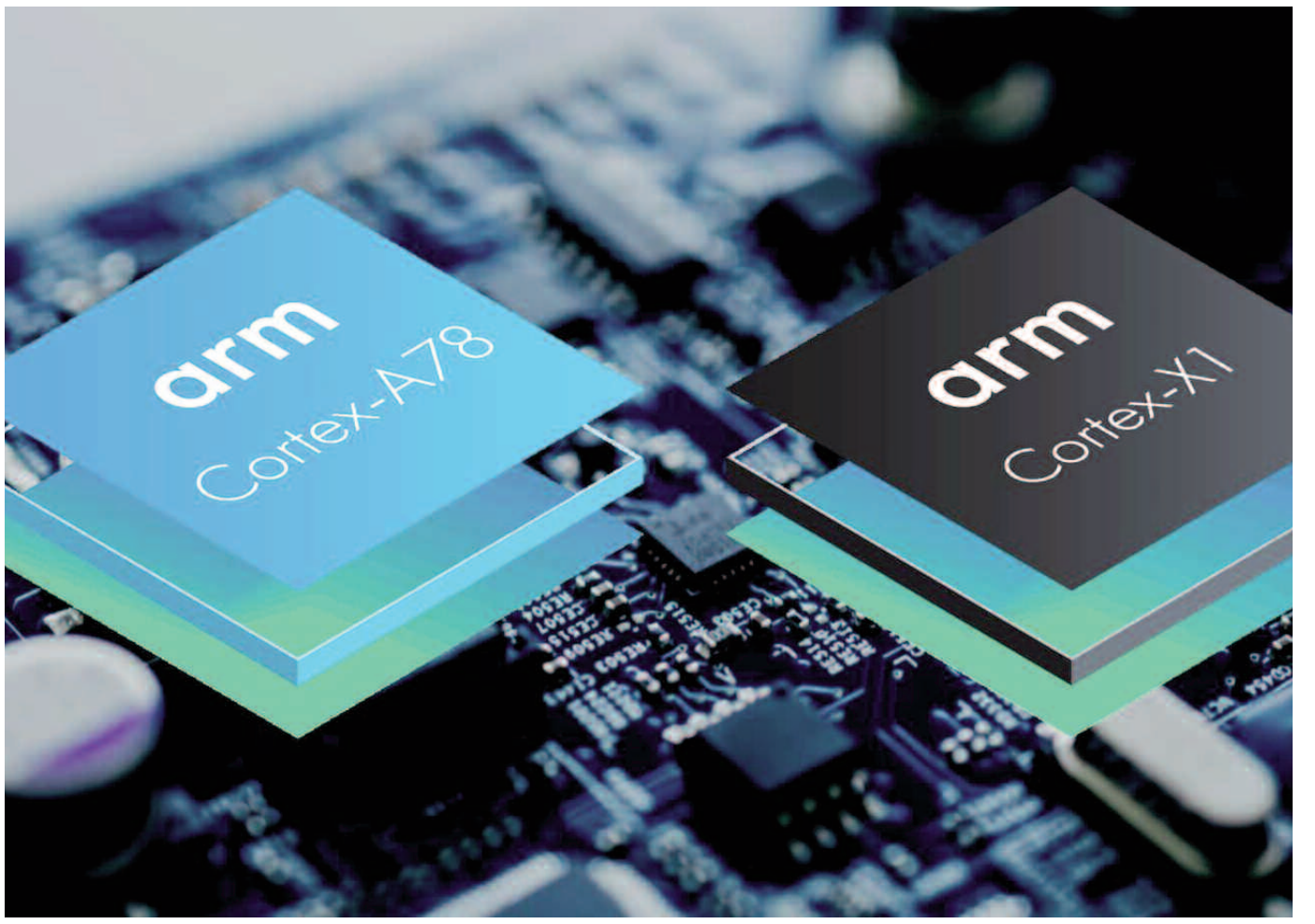
CHAQUE ANNÉE, un lac de Sibérie devient rose durant l'été. Des trains transportant du sel passent dans les eaux peu profondes. Des artémies, de minuscules crustacés, sont responsables de cette colorationDécouvrez ces images fascinantes du lac Burlinskoye Ozero.

Privés de voyage, les Thaïlandais prennent leur café dans un avion

PRIVÉS DE VOYAGE comme des millions de personnes à travers la planète en raison de la pandémie de coronavirus, les Thaïlandais ont trouvé la parade en buvant un café confortablement assis dans un avion.
Dans la ville touristique de Pattaya, ces passagers d'un nouveau type prennent place dans les sièges de la première classe d'un avion désaffecté. Cartes d'embarquement en main, certains optent même pour une visite du cockpit. "Grâce à ce café, je peux m'asseoir en première classe et m'amuser dans le cockpit en prétendant être le capitaine de l'avion", a expliqué à l'AFP Thipsuda Faksaithong, 26 ans. "C'est très amusant", s'enthousiasme-t-il.

Le rachat d'Arm par Nvidia ne fait pas l'unanimité auprès de ses fondateurs

Technologie : L'un des fondateurs d'Arm appelle à prendre des mesures pour contrer l'acquisition du fleuron britannique par l'américain Nvidia. Et en appelle aux autorités britanniques pour conserver Arm dans le giron européen.



Le rachat par Nvidia du fondeur britannique Arm auprès du fond japonais Softbank, pour la modique somme de 40 milliards de dollars, continue à faire couler beaucoup d'encre. Dans une pétition publiée en début de semaine, Hermann Hauser, l'un des fondateurs d'Arm, se dit « extrêmement préoccupé » par cette opération. Une « inquiétude » partagée par nombre de ses collègues de Cambridge, de l'industrie financière et électronique britannique, tous cosignataires de cette lettre, comme il le souligne.

Si Nvidia assure qu'Arm restera à Cambridge et que Nvidia émettra 1,5 milliard de dollars de capital pour les employés d'Arm, cela ne semble pas suffisant pour apaiser les craintes de Hermann Hauser. « Lorsque le siège social sera transféré aux Etats-Unis, cela entraînera inévitablement la perte d'emplois et d'influence au Royaume-Uni, comme nous l'avons vu avec le rachat de Cadbury par Kraft », relève ce dernier, qui y voit une perte de souveraineté non seulement pour le Royaume-Uni, mais également pour l'Europe toute entière.

« Arm est la seule entreprise technologique britannique restante, avec une position dominante dans le domaine des microprocesseurs pour téléphone portable. Elle détient une part de marché de plus de 95 % », rappelle-t-il, pointant du doigt une perte de rayonnement du Royaume-Uni, qui selon lui a déjà « souffert de la domination technologique américaine par des sociétés comme Google, Facebook, Amazon, Netflix, Apple et d'autres ».

LONDON CALLING

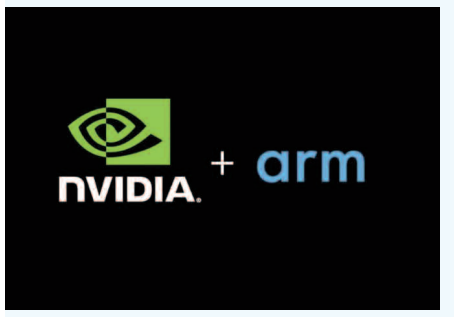
D'autant que, parmi les 500 entreprises-clientes d'Arm, beaucoup commercent avec le monde entier, dont la Chine. Le rachat du britannique par Nvidia signifiera à terme qu'Arm sera soumis aux lois américaines et devra donc respecter l'embargo américain décrété sur les acteurs chinois des nouvelles technologies, avec tous les risques de dégâts collatéraux que cela pourrait engendrer.

Mais les signataires ont peut-être la botte secrète pour s'éviter ces écueils. Ces derniers exigent donc de Nvidia trois engagements contraignants. D'une part, ils demandent des garanties d'emploi juridiquement contraignantes pour les employés du Royaume-Uni.

En outre, ces derniers réclament un accord juridiquement contraignant selon lequel Nvidia ne doit pas obtenir de traitement préférentiel par rapport aux autres détenteurs de licences. Enfin, ils appellent à ce que les entreprises britanniques partenaires d'Arm ne soient pas soumises aux mêmes règles que leurs homologues américaines, et qu'elles puissent donc continuer à commercer avec la Chine sans risquer de pénalités de la part de Washington.

Pour Hermann Hauser, « l'alternative naturelle à la vente de Arm à Nvidia est de faire entrer Arm à la Bourse de Londres et d'en faire à nouveau une société britannique », explique-t-il, en rappelant aux autorités que celles-ci ont déjà mis la main à la pâte pour aider l'opérateur de satellites européen OneWeb, et qu'il leur serait possible de réitérer cet engagement auprès d'Arm. « Vous pourriez dépenser 1 à 2 milliards de livres sterling en tant qu'investisseur principal pour une introduction en bourse à la Bourse de Londres, et obtenir une part d'or pour cette introduction afin que ce problème ne se reproduise plus », glisse-t-il à l'attention de l'exécutif britannique. Reste désormais à voir si cet appel sera entendu par Londres.

Que va changer l'acquisition d'Arm par Nvidia ?



TECHNOLOGIE :

Pour Nvidia, l'acquisition de Arm devrait permettre de réaliser des économies d'échelle dans les centres de données, et d'étendre sa présence jusqu'à la périphérie de ces centres. De quoi réellement bouleverser le marché ?

L'acquisition d'Arm par Nvidia est maintenant officielle. Il s'agit d'un véritable tournant pour les acteurs du marché des nouvelles technologies et des semiconducteurs, mais également de la deuxième acquisition importante pour Nvidia en 2020, après celle de Mellanox en avril.

Ces deux opérations sont complémentaires, car elles sont toutes deux fondamentales pour le plan de Nvidia visant à acquérir et à maintenir un rôle de premier plan dans les charges de travail de l'IA, dans les centres de données et au-delà. Comme nous l'avons noté, les GPU sont une aubaine pour les charges de travail de l'apprentissage machine. Nvidia en a également pris note et y a donné suite très tôt et avec succès. Résultat : la société s'est construit un marché supplémentaire et en pleine croissance. Le machine learning est désormais sur toutes les lèvres, de même que le cloud computing.

Les charges de travail du machine learning sont en effet un excellent complément au cloud. Pour commencer, la phase de formation aux algorithmes de machine learning est assez exigeante en termes de calcul. Pour de nombreuses organisations, il n'est pas logique d'acheter le type d'infrastructure nécessaire pour ces charges de travail, et c'est là que le cloud computing entre en jeu.

La patience est de rigueur pour les utilisateurs d'iOS 14



Technologie : Si l'iOS 14 d'Apple est sorti ce mercredi, il serait tout de même préférable d'attendre un peu avant de l'installer tant son lancement a pris de court les développeurs.

Patience est mère de vertu. Alors que l'automne approche, Apple vient, comme chaque année, de lancer une nouvelle mise à jour majeure de son OS mobile, iOS 14. Ce lancement s'avère toutefois précipité et chaotique. Hier, Apple a donné aux développeurs un compte à rebours de 24 heures avant la sortie.

Cette sortie accélérée a secoué la communauté des développeurs. A tel point que certains développeurs espèrent tranquillement que les utilisateurs d'iPhone et d'iPad n'installeront pas encore la nouvelle mise à jour.

D'autres développeurs avertissent activement les utilisateurs de ne pas installer la nouvelle version en cas de problème. Le problème est qu'Apple n'avait pas mis à disposition des développeurs une version GM (Golden Master) d'iOS avant hier. Cela signifie que les développeurs ont eu peu de possibilités de soumettre des applications mises à jour qui corrigent les problèmes causés par les nouvelles versions, ou de tirer parti des nouvelles fonctionnalités.

TOUS LES OS TOUCHÉS

Et il ne s'agit pas seulement d'iOS 14. Sont également concernés iPadOS, le tvOS et le watchOS, les systèmes d'exploitation maison du géant américain pour ses autres appareils mobiles.

Mais c'est bien iOS 14 qui est le plus touché, et il pourrait être utilisé sur des dizaines, voire des centaines de millions d'iPhones en quelques jours.Las, les développeurs savent que s'il y a des problèmes, les utilisateurs ne crieront pas après Apple mais en auront bien après eux.

Certains développeurs vont même jusqu'à conseiller activement aux utilisateurs qui ne veulent pas rencontrer de problèmes de retarder la mise à jour jusqu'à ce qu'ils aient l'occasion de se mettre à l'abri.

Libre à vous de toutefois lancer cette nouvelle mise à jour majeure, mais en cas de problème, ne blâmez pas les développeurs. Blâmez Apple qui a précipité la sortie de cette version. Ou blâmez-vous d'avoir pensé que vous pourriez être plus malin que les bugs du jour du lancement.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

TIRAGE
3500 exemplaires

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

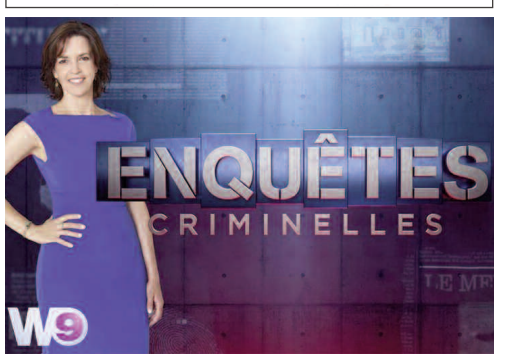
BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h00 **Football / Match amical** — TF1
Saison 2020 - : France / Ukraine

20h05 **Série policière (2019 - France)** — France 2
Alex Hugo

20h05 **Jeu** — 6ter
Le meilleur pâtissier

20h10 **Cinéma - Film d'espionnage 2019** — CANAL+
The Operative

20h05 **Magazine de société** — W9
Enquêtes criminelles

19h50 **Cinéma - Film de guerre** — CINE + FRISSON
Finlande - 2017
Unknown Soldier

20h00 **Cinéma - Film d'espionnage** — 6ter
Etats-Unis - 2015
Le pont des espions

21h20 **Cinéma - Film d'action 2018** — CINE + PREMIER
22 Miles

20h15 **Magazine de reportages** — C8
Enquête sous haute tension

20h10 **Cinéma - Thriller** — CINE CINEMA
Wedding Nightmare

19h50 **Cinéma - Film d'aventures** — CANAL+ family
Etats-Unis - 2018
Alpha

20h00 **Cinéma - Film policier** — TMC
Bodyguard

20h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série de suspense (2020 - Etats-Unis)
Saison 8 - Épisode 1: Deception Indicated

Homeland

Placée dans un hôpital spécialisé, l'agent Carrie Mathison éprouve toutes les peines à se remettre de ses longs mois de détention en Russie. Après avoir été convoquée et interrogée par son supérieur à la CIA, Carrie comprend que des soupçons de trahison pèsent contre elle.

21h40 **Série de science-fiction (2020 - Etats-Unis)**
Saison 1 - Épisode 1:

Devs

Lily Chan est ingénieure informaticienne. En compagnie de Sergueï, son petit-ami, elle travaille pour Amaya, une société high-tech de la Silicon Valley. Lorsque Serguei vient à disparaître dans des conditions suspectes, elle soupçonne un acte criminel et commence à mener une enquête au sein de la multinationale.

13h50 **Série fantastique (2019 - Etats-Unis)**
Saison 1 - : L'humoriste 1 à 7

The Twilight Zone : la quatrième dimension

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:05	12:17	15:33	18:08	19:24

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:10	12:22	15:38	18:12	19:29

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:24	12:36	15:52	18:26	19:43

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:17	12:27	15:46	18:20	19:32

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:31	12:43	15:59	18:34	19:50

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:36	12:48	16:04	18:39	19:55

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:39	12:51	16:07	18:42	19:57

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6808 — MERCREDI 7 OCTOBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	26°	15°
Oran	28°	13°
Constantine	26°	9°
Ouargla	29°	17°

CORONAVIRUS

129 nouveaux cas, 91 guérisons et 5 décès en 24 heures

L'Algérie a enregistré hier 129 nouvelles contaminations à la Covid-19, 91 guérisons et cinq morts recensés en 24 heures, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de l'épidémie à 52.399, des guérisons à 36.763 et celui des décès à 1.773. «129 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 91 guérisons et cinq décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 52.399, des guérisons à 36.763 et celui des décès à 1.773», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.



Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à près de 119 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.30 cas pour 100.000 habitants.

103 personnes ont été hospitalisées durant la même période à travers le territoire national.

Les personnes âgées entre 25 et 59 ans représentent 55.6% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 32.8%.

Les wilayas d'Alger (5.930 cas), Blida (4.214cas), Oran (4.015 cas), Sétif (3.263 cas) et Batna (1.943 cas) représentent à elles seules 37 % des cas de contamination et 28% des décès enregistrés sur le territoire national.

Pr Fourar a également indiqué que 20 wilayas n'ont connu aucun cas au coronavirus et 25 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que trois wilayas ont enregistré plus de dix cas.

Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait état d'une légère augmentation, avec 25 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (22 la veille).

Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques.

Dans le monde, la pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 1.050.697 morts depuis l'apparition de la maladie fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles. Plus de 35.861.372 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 26.974.461 sont aujourd'hui considérés comme guéris. Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de lundi, 6.816 nouveaux décès et 295.836 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Mexique avec 2.789 nouveaux morts (forte hausse due à un changement de méthodologie de comptage), l'Inde (884) et l'Argentine (450).

Les Etats-Unis demeurent le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 210.196 décès pour 7.458.982 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 2.935.142 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 146.675 morts et 4.927.235 cas, l'Inde avec 103.569 morts (6.685.082 cas), le Mexique avec 81.877 morts (789.780 cas), et le Royaume-Uni avec 42.369 morts (515.571 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 100 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (87), la Bolivie (70), le Brésil (69), l'Espagne (69). La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 85.482 cas (12 nouveaux cas enregistrés hier), dont 4.634 décès et 80.635 guérisons. L'Amérique latine et les Caraïbes totalisait hier 358.115 décès pour 9.710.517 cas, l'Europe 236.270 décès (5.874.335 cas), les Etats-Unis et le Canada 219.688 décès (7.626.997 cas), l'Asie 145.583 décès (8.672.807 cas), le Moyen-Orient 47.804 décès (2.096.572 cas), l'Afrique 36.651 décès (1.523.743 cas), et l'Océanie 986 décès (32.079 cas).

Mohamed Mecelti

NON AUTORISÉS À MENER UNE CAMPAGNE DU NON

Les partis du PAD en «mode mobilisation»

LES PARTIS de l'alternative démocratique (PAD) réunies hier ont décidé d'organiser le 10 de ce mois une journée baptisée «rencontre et mobilisation» sur les libertés et le multipartisme. Dans leur communiqué, les partenaires du PAD précisent que leur rencontre sera animée par des «acteurs de terrain apporteront leur éclairage sur les questions liées, entre autres, à la liberté de la presse, à l'instrumentalisation des institutions dans la répression, à la liberté syndicale et au multipartisme». Les animateurs du PAD s'accrochent à leur exigence d'une «transition démocratique à travers un processus constituant souverain» en appelant à une «participation active à la journée de mobilisation visant à dégager ensemble les voies et moyens pour défendre ces libertés démocratique».

H. A.

BÉJAÏA

Le procès de l'activiste Yanis Adjlia ajourné

L'AFFAIRE de l'activiste du Hirak, le jeune Yanis Adjlia a été reportée au 13 du mois en cours. L'activiste a été présenté hier en comparution immédiate près le tribunal de Béjaïa. Il a été placé sous mandant de dépôt. Il est accusé d'»atteinte à la personne du président de la République, attroupement non armé, Incitation à attroupement non armé et exposition au danger de la vie et l'intégrité physique d'autrui». Pour rappel, Yanis Adjlia l'un des éléments les plus actif du mouvement populaire à Béjaïa, a été arrêté et placé en garde à vue avant-hier à l'issue d'une marche organisée à l'occasion du 32ème anniversaire des évènements d'octobre 88.

N. B.

GAZ DE VILLE À TAZMALT

Reprise des travaux de réalisation de la conduite de transport

A L'ARRÊT depuis plus de quatre années, les travaux de réalisation de la conduite de transport de gaz naturel en faveur de plusieurs villages et lieu-dit relevant de la commune ont repris depuis plus d'une semaine à la grande satisfaction des habitants. Il s'agit du village agricole, village Tasserguent, lieu-dit Ath-Hand Oukaci, village Allaghan, lieu-dit Aït Saïd, Ferme Kirat, Ferme Oukil, Ferme Ouyahia et Ferme Oulebsir.

Ces pâtés de maisons regroupent plusieurs dizaines de foyers et plusieurs centaines foyers pour le cas du village Allaghan. La reprise des travaux a eu lieu après plusieurs réunions et démarches des représentants de ces villages et lieu-dit auprès des autorités locales.

Une rencontre a eu lieu entre les différents protagonistes et l'entreprise Tayssir, à l'issue de la laquelle il a décidé de reprendre les travaux. Plusieurs programmes avaient été bloqués faute de moyens financier et parfois pour des malfaçons.

Ce qui a conduit à la résiliation de leurs contrats. Pour rappel, le wali a reçu récemment M. Rachid Abd Samad, directeur régional de l'Est et représentant du Président Directeur Général de la société Algérienne de distribution de Gaz et d'électricité SADEG. «La rencontre a permis de régler les problèmes rencontrés par notre wilaya dans ce secteur», indique-t-on soulignant que c'était, également, «une occasion pour le premier responsable de la wilaya de solliciter l'inscription de nouveaux programmes en vue d'alimenter les localités restantes dépourvues de Gaz et d'électricité». Notons que plus de 720 foyers ont été raccordées ces derniers jours au gaz naturel dans plusieurs localités de la municipalité d'Amizour dont El-Hamma, Thadert Tamokrante, Drari, Ighil N' chiha et Boumaraoua. Amizour.

Plus de 13000 foyers sont concernés par le raccordement au gaz de ville à Amizour. A la fin de ces travaux la wilaya qui enregistré un taux de raccordement d'un peu plus de 60 % actuellement pourrait atteindre les 90 % dans les prochain mois. Plus de 1200 foyers ont également été raccordés récemment au réseau du Gaz dans les communes de Tifra (720) et Ighram (500).

N. Bensalem